

01 fév 2008 -16:44

Appartient à [Conseil des ministres du 1er février 2008](#)

Accord avec le Monténégro

Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres et le Monténégro

Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres et le Monténégro

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres d'une part, et la République du Monténégro d'autre part.

L'accord permettra de renforcer les liens existant entre l'Union européenne et la République du Monténégro en instaurant, sur des bases équilibrées et dans un cadre formel, des relations étroites et durables fondées sur la réciprocité et l'intérêt mutuel.

L'accord sera prochainement présenté à l'assentiment du Parlement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe